



PROCÈS-VERBAL

QUATRIÈME RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE SAINTE-COLETTE 2024-2025

Le jeudi 23 janvier 18h30 à l'école

Étaient présents :	Étaient absents :
Teri Michelle Di Guglielmo	Ashley Jocelyn
François Junior Perrier	
Tarik Jabrouni	
Perrine David	
Ophélie Bonifas	
Véronique Desjardins	
Nicolas Le Gloanec	
Violaine Charbonneau	
Hanan Nasser	
Virginie Jodoin	

1.0 Section 1

1.1 Présence et constat du quorum

Mme Di Guglielmo ouvre l'assemblée à 18h33. La direction constate le quorum. Pour avoir quorum, il faut la majorité des membres en poste dont la moitié des parents donc pour Sainte-Colette, il faut 5 membres dont 3 parents.

Mme Di Guglielmo ajoute l'importance de confirmer la présence dès la réception du courriel envoyé avec l'ordre du jour de la rencontre. Ainsi, nous nous assurerons de toujours avoir le quorum.

1.2 Adoption de l'ordre du jour du 23 janvier 2025

STEC250124-01

M. Perrier présente l'ordre du jour.

Proposé par: Ophélie Bonifas
Appuyé par : Perrine David

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1.3 Adoption du procès-verbal du 12 décembre 2025

STEC250123-02

Proposé par: Violaine Charbonneau
Appuyé par : Perrine David

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

1.4 Suivi du procès-verbal du 12 décembre 2025

Mme Di Guglielmo mentionne que les points suivants nécessitaient des suivis :

- 2.4 Répertoire de formations aux parents (suivi)
- 2.6 Consultation obligatoire des élèves (suivi)
- 2.7 Code couleur pour les élèves 2024-2025 (suivi)

Toutefois, ceux-ci ont été reconduits dans la section 2 de la présente rencontre puisque la discussion devait se poursuivre avec les membres du C.É.

1.5 Questions du public

Aucun mot du public.

Section 2

2.1 Dénonciation d'un conflit d'intérêts

Mme Di Guglielmo présente que conformément à l'article 70 de la *Loi sur l'instruction publique* (LRQ, c. I-13.3), tout membre du conseil d'établissement doit présenter une déclaration écrite décrivant les intérêts personnels directs ou indirects qu'il détient dans un contrat conclu avec l'école ou dans toute personne morale ou entreprise contractant avec l'école.

Elle présente le formulaire pour la dénonciation de conflit d'intérêts. Elle mentionne qu'à chaque rencontre, elle pourra apporter le point pour s'assurer au fur et à mesure qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts dans un cas de conflit d'intérêts.

Aucun membre n'est en conflit d'intérêts avec les points de la présente rencontre.

2.2 Activités et sorties prévues pour l'école

STEC250123-03

Mme Jodoin présente le tableau des sorties réservées du 1^{er} février au 30 avril 2025. Mme Di Guglielmo précise que les montants disponibles pour chaque élève sont les suivants pour toutes les classes régulières, du bain linguistique et les classes d'accueil :

Sorties culturelles	34\$/par élève
Jeune public	20\$/par élève
École inspirante	22\$/par élève

Mme Di Guglielmo rappelle que les classes TSA reçoivent un montant un peu plus élevé pour combler leurs besoins.

Proposé par: François Junior Perrier
Appuyé par : Ophélie Bonifas

Les activités et sorties prévues pour l'école sont approuvées à l'unanimité.

2.3 Prévisions budgétaires 2024-2025

STEC250123-04

Mme Di Guglielmo présente les prévisions budgétaires 2024-2025 de l'école Sainte-Colette par une présentation *Powerpoint*. Elle explicite les revenus et les dépenses pour les fonds 1,3,5 et 9. Elle précise les surplus anticipés dans les différents fonds pour l'année scolaire 2024-2025. Annexée à ce procès-verbal se trouve la version officielle des prévisions budgétaires pour l'école Sainte-Colette.

Résolution CSSPI – en annexe

Proposé par: Ophélie Bonifas
Appuyé par : Tarik Jabrouni

Les prévisions budgétaires 2024-2025 de l'école Sainte-Colette sont adoptées à l'unanimité.

2.4 Répertoire de formations aux parents (suivi)

À la suite des informations reçues, les membres discutent et font des choix de conférence :

#29 Génération Techno : Impacts et gestion des écrans chez les enfants et les adolescents

#20 10 trucs simples pour développer l'attention, la concentration et l'autocontrôle!

#27 Enfants sous tension : Stress et anxiété chez les enfants

Ces trois conférences sont offertes par madame Nancy Doyon. La direction communiquera avec elle pour connaître le coût des conférences et les disponibilités de la conférencière. Un retour sera fait lors de la prochaine rencontre du C.É.

Puisque l'an dernier, la formation en présentiel a eu beaucoup plus de succès, les deux formations seront offertes en présentiel. L'école offrira le café et des collations aux

parents présents. Il faudra faire la promotion des conférences afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre de parents possible. Les conférences seront possiblement offertes en mai, afin de s'assurer d'une température plus clémente.

2.5 Consultation obligatoire des élèves

Mme Di Guglielmo rappelle que selon la LIP le conseil d'établissement doit consulter au moins une fois par année scolaire les élèves ou un groupe d'élèves. Cela permet de mieux connaître les élèves et d'ajuster ou d'actualiser certains documents ou projets en cours dans l'école. Ils devront formuler des commentaires sur le sujet ou les sujets choisis. Cela permet aussi de prendre des décisions dans l'école fondées sur les préoccupations ou besoins réels des élèves.

Mme Di Guglielmo fait référence à la fiche thématique ministérielle no. 19. La consultation doit porter sur :

- Les activités extrascolaires
- L'aménagement des locaux et de la cour d'école
- Le climat social
- D'autres sujets sont également possibles, selon les besoins et intérêts des membres du C.É.

La forme de la consultation reste à la discrétion des membres du C.É. Cela pourrait être un sondage écrit ou en ligne, une rencontre spéciale ou des groupes de discussions avec les élèves, une question posée en classe ou par courriel, etc. Nous devons toutefois préserver la confidentialité des résultats et les renseignements personnels des élèves.

Les membres ont conclu à la dernière rencontre que la consultation auprès des élèves sera sur le code de couleur. Les membres souhaitaient également consulter les enseignants pour avoir leur avis sur les points de consultation aux élèves.

Mme Di Guglielmo les a consultés et voici leurs propositions :

Pour ce qui est des modalités de consultation des élèves sur ce sujet, les enseignants n'ont pas voté sur une idée unique, mais ont émis quelques suggestions

- Vote global (1 vote par élève)
- Groupe de discussion avec des élèves de plusieurs niveaux
- Modelage photo pour que les élèves comprennent la différence entre avoir un code couleur et ne pas en avoir.
- Une enseignante s'est proposée pour créer un formulaire pour recevoir le vote des élèves si le C.É. va dans ce sens.

Après une discussion, les modalités de consultation choisies sont les suivantes :

Préscolaire et 1^{er} cycle : sondage papier avec du visuel

2^e et 3^e cycle : sondage *Forms* à compléter avec l'ajout d'une question pour justifier le choix de l'élève

Un retour sera fait lors de la prochaine rencontre du C.É.

2.6 Code de couleur pour les élèves 2025-2026

Mme Di Guglielmo propose que les membres discutent des modalités pour consulter l'ensemble des parents pour connaître leur opinion à ce sujet. Elle précise que peu importe la modalité choisie, il faut absolument mentionner aux parents que si le code de couleur est reconduit, celui-ci doit être respecté de tous. Cela veut donc dire que les parents et les enfants pourraient recevoir des communiqués de l'école pour préciser le non-respect de la politique du code de couleur.

Elle rappelle que ce point en est un à approuver, mais que cela peut se faire une fois la consultation terminée auprès des parents avec la décision finale de maintenir ou pas le code de couleur.

À la dernière rencontre, après discussion, les membres décident qu'un sondage auprès des parents sera effectué. Il devra être en plusieurs langues. Il faudra également simplifier le texte utilisé il y a deux ans et expliquer le pour et le contre du code de couleur. Mme Di Guglielmo présente le courriel envoyé aux parents voilà deux ans pour le retravailler avec les parents.

De plus, à la demande des membres du C.É., voici les résultats de la consultation auprès des enseignants concernant le code couleur :

- Bien que sachant qu'ils n'ont pas droit de vote au C.É. à part deux d'entre eux, les enseignants se prononcent en grande majorité contre le code couleur tel qu'il est actuellement.
- Ils sont toutefois ouverts à un code couleur modifié selon les propositions des parents.
- Si le C.É. va de l'avant avec un code couleur (statu quo ou modifié), les enseignants aimeraient qu'il y ait plus de vêtements réglementaires au secrétariat pour pallier les manquements de certains élèves.

Après une discussion, les modalités de consultation choisies sont les suivantes :

Un courriel sera envoyé par la direction pour informer les parents que nous souhaitons connaître sur opinion sur le code de couleur. Un sondage *Forms*, associé aux courriels des parents, sera créé. Un code QR sera remis aux parents et leur permettra d'arriver directement à la page du sondage.

La direction vérifiera auprès du CSS si les informations du sondage peuvent être dans différentes langues. Finalement, la direction propose de faire un tirage de cartes-cadeaux parmi les réponses reçues des parents afin d'inciter ceux-ci à participer au sondage.

Un retour sera fait lors de la prochaine rencontre du C.É.

2.7 Journée porte ton « pyj »

STEC250123-05

Mme Di Guglielmo annonce que cette année encore nous participons à la journée **Porte ton pyj** pour **Opération Enfants Soleil**. Il s'agit d'une journée où nous portons notre pyjama en témoignage de notre solidarité envers les enfants malades qui passent leurs journées en pyjama. **Et ce, en échange d'un don**. Cependant, si les élèves oublient leur don ou ne peuvent pas en faire, ils peuvent venir vêtu d'un pyjama quand même, car nous ne voulons pas mettre de pression sur les familles.

Cette journée aura lieu **le jeudi 20 février prochain**.

Nous faisons partie de **l'équipe d'Estelle Thiffault**, fille Sonia Mercurio, enseignante-orthopédagogue à l'école Ferland et de Hugo Thiffault, directeur de l'école Jacques-Rousseau. Estelle est grande maintenant et elle va très bien, mais sa famille continue de s'impliquer. À Ste-Colette l'an dernier, nous y avons contribué en amassant un peu plus de 2 988\$.

Les enseignants informeront les parents de leurs groupes par la plateforme de communication privilégiée.

Adopté par: Hanan Nasser
Appuyé par : Perrine David

Section 3

3.1 Mot du président

Le président souhaite une bonne année à tous les membres.

3.2 Mot du délégué au comité de parents

Mme Bonifas mentionne lors de la dernière rencontre du comité de parents il y a eu l'élection du président. La première rencontre du réseau Montréal-Nord a également eu lieu. Les sujets abordés au cours de l'année seront les suivants : la sécurité autour des écoles, les écrans (maison et école) et le Trottibus. Les membres suggèrent d'ajouter les informations sur le Trottibus dans le prochain *Sainte-Colette vous informe*.

3.3 Mot des enseignants

Les enseignants informent les membres du C.É. des différentes activités qui ont eu lieu à l'école depuis la dernière rencontre.

Afin de célébrer Noël, un dodo à l'école (bâtisse principale) et une sortie au Collège Laval (annexe) ont été organisés. Ce fut un succès auprès des jeunes!

Juste avant le congé des fêtes, il y a eu la parution du 2^e journal étudiant. C'était une édition spéciale de Noël. La troisième édition du journal paraîtra plus tard cette année et sera dédiée aux élèves TSA.

L'école a procédé à l'achat de patins et les élèves des classes d'accueil ont découvert les joies de l'hiver avec des activités de ski de fond et de glissade.

La semaine de la persévérance aura lieu du 10 au 14 février prochain. Afin de souligner le travail et les efforts de nos élèves, différentes activités seront organisées. Le lundi 10 février, pour lancer la semaine, les élèves sont invités à s'habiller en vert, le vert étant la couleur de la semaine de la persévérance. Des certificats seront remis aux élèves qui incarnent la persévérance, cette valeur si importante à nos yeux. Un arbre de la persévérance sera érigé dans chacune des bâtisses. Dans les deux bâtisses, des affiches seront installées (citations et parcours inspirants). Un padlet avec des activités sera mis à la disposition des enseignants. Finalement, un babillard littéraire sera installé dans chacune des bâtisses avec des suggestions de lecture sur les différents aspects de la persévérance.

Février, c'est également le mois de l'histoire des Noir.e.s. Différentes activités seront organisées dans les deux bâtisses pour souligner ce mois important. Ce sera également un bon moment pour se rappeler l'importance de diversifier les bibliothèques des classes. Parce que l'histoire des Noir.e.s ne se limite pas aux 28 jours du mois de février. Parce qu'il faut faire briller la différence. Parce que tous les enfants méritent de se reconnaître dans les livres.

3.4 Mot du professionnel

Mme Nasser mentionne que les suivis continuent et que c'est présentement la période de révision des PI et du classement des élèves.

3.5 Mot de la responsable du service de garde

Mme Charbonneau informe les membres qu'un déjeuner du jour de l'An avec rigodon a eu lieu lors de la journée pédagogique du 6 janvier dernier. Elle informe également les membres que le SDG sera fermé lors de la semaine de relâche étant donné le peu d'inscriptions. Le mois de février sera sous le thème des enfants du monde au SDG. Différentes activités seront organisées afin de souligner la diversité culturelle. Finalement, la fête de la St-Valentin sera soulignée par niveau le vendredi 14 février prochain.

3.6 Mot de la direction

Inscription des élèves du préscolaire et réinscription des élèves du primaire

La période d'inscription officielle des nouveaux élèves du préscolaire aura lieu du 27 janvier au 31 janvier 2025. Les parents doivent s'inscrire par *Booking* et venir avec leur enfant lors de leur rendez-vous. Elle précise que la réinscription des élèves du primaire a débuté le 20 janvier et se poursuivra jusqu'au 21 février 2025 sur *Mozaïk*.

Fête de la Saint-Valentin

L'activité principale de la semaine sera un courrier du cœur. Pour les enseignants qui le désirent, leurs élèves pourront ainsi envoyer des messages à leurs amis : mot gentil, qualité, remerciement, dessin, etc. Les cartes seront remises le 14 février. De la tire sur neige sera offerte à toute l'école le mercredi 12 février, pour les élèves et les membres du personnel et du lait au chocolat le 14 février.

Le vendredi 14 février, les élèves pourront s'habiller en rouge ou en rose, sinon le code couleur demeure.

Changement de la journée pédagogique du 10 juin 2025

À cause de dates des examens MEQ qui sont en juin cette année, nous devons changer la date de la journée pédagogique du 10 juin 2025. Ainsi, après consultation auprès des enseignants, nous déplaçons la journée pédagogique du 10 juin au 17 juin 2025. Les parents de l'école seront informés au mois de mai, lorsque nous aurons passé la période hivernale.

Rencontre de parents le 27 février et remise du 2^e bulletin semaine du 10 mars

Il y aura une troisième rencontre de parents qui aura lieu la soirée du 27 février prochain pour les élèves qui nous inquiètent au point de vue des apprentissages et/ou du fonctionnement. Nous prendrons également le temps de présenter la révision des PI aux parents des élèves concernés.

Nous transmettrons le 2^e bulletin sur *Mozaïk* et par courriel au plus tard le 15 mars 2025 (résultats de la 2^e étape).

3.7 Levée de l'assemblée

Heure : 20h52

François Junior Perrier
Président du C.É.

Teri Michelle Di Guglielmo
Directrice

Véronique Desjardins
Secrétaire du C.É.

